

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-14  
SG/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation :** 7 mars 2023

**Nombre de Conseillers :** 29

**Nombre de votants :** 28

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

Mme M. LERAY

"

M A. PERROTIN

Mme E. RABILLER

"

Mme I. BROSSET

Mme M. RANGEARD

"

M D. DOLÉ

**Absent :**

M C. PRIOU

**Secrétaire :** Mme N. FIORI

---

#### **OBJET : BUDGET " LOTISSEMENT LES HAUTS DU PRIEURÉ " – BUDGET PRIMITIF 2023**

VU la délibération n° CM30032023-01 du 30 janvier 2023 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

CONSIDERANT les discussions qui ont eu lieu lors de la Commission des Finances du même jour ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

ADOpte le Budget Primitif 2023 du Budget annexe « lotissement Les Hauts du Prieuré », tel que présenté en séance et s'équilibrant comme suit :

- Recettes de fonctionnement	142 141,42 €
- Dépenses de fonctionnement	142 141,42 €
- Recettes d'investissement	86 650,85 €
- Dépenses d'investissement	86 650,85 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Nicole FIORI**  
Secrétaire de séance

**Michelle DEVANNE**  
Maire